



LIGUE OUEST 994/05/IA

Agrément n°04 35S 123 du ministère de la Jeunesse et des Sports N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle compétitions et évènements

NOTE D'ORGANISATION

CRITÉRIUM DE CROSS

LIGUE OUEST

Jeudi 20 novembre 2025

Châteaubriant (Loire-Atlantique)

Annexe 1 - Plan du parcours

Annexe 2 - Le développement durable
pendant une manifestation

Annexe 3 - Valorisation des

Frais d'inscription : 5,00 €

manifestations

Licence FCD: 2025-2026

Date limite d'inscription :

14/11/2025

1. GÉNÉRALITÉS

Le critérium de cross et de marche nordique de la Ligue Ouest de la FCD, sera organisé le **jeudi 20 novembre 2025** par la section ASAG de Châteaubriant, sur le site des étangs de Choisel à Châteaubriant (44). **Il est ouvert à tous les clubs de la Ligue Ouest.**

2. ORGANISATION TECHNIQUE

2.1 Club Organisateur

ASAG des Pays-de-la-Loire « Section ASAG de la compagnie de gendarmerie de Châteaubriant ».

2.2 Conseiller technique

Joël VIOLLE - 06 61 86 99 46 - violle.joel@bbox.fr

2.3 Responsable de la compétition

Florence LISON – <u>florence.lison@gendarmerie.interieur.gouv.fr</u>

2.4 Jury

Florence LISON : Directeur de course Joël VIOLLE (CTS) : Chronométreur

2.5 Règlement particulier

Une seule course au programme. Elle réunira les féminines, les vétérans et les seniors sur le même site que les années précédentes (chaussures à pointes conseillées).

Distances: marche nordique et féminines 6000m (2 boucles),

masculins: 9000 m (3 boucles).

2.6 Déroulement de la compétition

09h00 : Accueil sur le site ;

09h15 : Remise des dossards (prévoir épingles) Départ de la marche nordique ;

10h00 : Départ des courses ;

12h00: Proclamation des résultats.

2.7 Récompenses pour le critérium de ligue

| Courses | | Récompenses |
|-----------------|-------------|---|
| | Individuels | 3 premiers hommes et 3 premières femmes. |
| | | Soit 2 médailles or, 2 médailles argent et 2 médailles bronze |
| | | (6 médailles). |
| Cross | Équipes | 1 ^{re} équipe femmes toutes catégories confondues |
| | (2 coupes) | (classement /3) |
| | | 1 ^{re} équipe hommes toutes catégories confondues |
| | | (classement / 4) |
| Marche nordique | | 3 premières femmes et 3 premiers hommes. |
| | | Soit 2 médailles or, 2 médailles argent et 2 médailles bronze |
| | | (6 médailles). |

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

3.1 Transport

Le transport est à la charge des participants.

3.2 Restauration

A l'issue de la compétition, un repas en commun sera organisé. Le coût de ce repas sera pris en compte par la Ligue Ouest, uniquement pour les licenciés FCD.

3.3 Arbitrage

Le représentant de la ligue et le CTS seront juges en cas de litige.

3.4 Récompenses

La remise des récompenses sera organisée à l'issue de la compétition.

3.5 Santé

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé répondra aux conditions préconisées par :

- La réglementation de la fédération délégataire ;
- La réglementation de droit public ;
- L'autorité d'accueil;
- Le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

4.1 Licences et documents

Chaque **concurrent** devra être en possession de sa licence FCD 2025/2026. et/ou d'un PPS (Parcours Prévention Santé) à télécharger sur le site de la FFA (<u>www.pps.athle.fr</u>) si le code « Activité » de la licence FCD est autre que : course hors stade.

Les organisateurs devront être licenciés FCD pour la saison 2025-2026 et devront s'inscrire sur SYGEMA.

4.2 Engagement

<u>Droits de participation</u> : 5,00 € par compétiteurs et organisateurs licenciés FCD. **Aucun** paiement sur place.

<u>Attention</u>: le trésorier de la Ligue Ouest adressera aux clubs une facture correspondante au nombre de participants au cross et à la marche nordique.

<u>Procédure d'inscription</u>: via l'application SYGEMA de votre club. Inscription en ligne **avant le vendredi 14 novembre 2025** (délai de rigueur).

4.3 Financement

Les frais d'organisation seront pris en charge par la Ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la Ligue Ouest avec copie au trésorier de la Ligue Ouest (<u>tresorier@ligueouest-fcd.fr</u>) les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la Ligue Ouest FCD.

4.4 Assurance

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le site de la FCD SYGEASSUR).

4.5 Fiche bilan

A l'issue de la compétition, le CTS de la ligue adresse aux différents destinataires, la fiche bilan activités.

4.6 Droit à l'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion du cross de Châteaubriant et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cf. annexe 2

6. VALORISATION DES MANIFESTATIONS

Cf. annexe 3

<u>Destinataires</u> (par courriel)

- Présidente de la Ligue Ouest
- Trésorier général de la LiguePrésidents des clubs LO/FCD
- coordonnateur de pôle
- Florence LISON

florence.lison@gendarmerie.interieur.gouv.fr

- Conseiller Technique Sportif running de la Ligue Angélique GAUTIER
Présidente de la Ligue Ouest

ANNEXE 1 – Plan du parcours

PARCOURS CROSS

COURSE HOMME: départ 10 heures

Ligne de Départ : 200 m + 3 BOUCLES : 8600 m + Ligne d'arrivée : 30 m

COURSE FEMME : départ 10 heures

Ligne de Départ : 200 m + 2 BOUCLES : 5800 m + Ligne d'arrivée : 30 m



PARCOURS MARCHE NORDIQUE

DÉPART : 9 heures 45

Ligne de Départ : 200 m + 2 BOUCLES : 5800 m + Ligne d'arrivée : 30 m

ANNEXE 2 – Le développement durable pendant une manifestation

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION Bonnes pratiques et éco-gestes



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des partincipant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION W

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS 🛩

Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT 🖤

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.



BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST!

ANNEXE 3 – Valorisation des manifestations

VALORISATION DES MANIFESTATIONS LIGUE OUEST FCD

PHOTOS & VIDÉOS



Pourquoi?

Pour faire rayonner nos évènements sportifs et culturels, la Ligue Ouest FCD met en avant :

- · le travail des bénévoles.
- · l'engagement des clubs et sections,
- · les performances et moments forts des rencontres.

Les photos et vidéos sont essentielles pour alimenter nos supports régionaux (Vent d'Ouest, newsletter, Facebook, Instagram, YouTube) et les supports nationaux (Infolettre FCD, A Armes Égales, réseaux sociaux).

→ Les photos, vidéos et comptes rendus doivent être transmis à la Ligue Ouest dans la semaine qui suit les évènements, 7 jours maximum après la date de clôture.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Clubs:

- Réaliser les prises de vues de leurs équipes lors des championnats.
- Désigner une personne "référente communication" chargée de transmettre les contenus au secrétariat de la Lique Ouest.

Conseiller(ère)s techniques:

- Fournir les photos/vidéos officielles des rencontres.
- Rédiger un court article (5-10 lignes) précisant : nature de l'évènement, date, lieu, participant(e)s et acteur(ice)s clés, les faits marquants (buts, performances, moments décisifs).

Participant(e)s:

- Peuvent partager leurs photos/vidéos.
- Indiquer le nom des personnes à créditer lors de la publication des images.

COMMENT TRANSMETTRE?

Via un album partagé (ex : Google Photos)
Par lien de téléchargement (ex : France Transfert)

En pièce jointe de mail (ne pas insérer dans un document word)

ADRESSE MAIL: SECRETARIAT@LIGUEOUEST-FCD.FR